

**COMMUNE DE VILLERS SUR PORT**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 23 Mai 2023**  
Date de convocation, le 15 Mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry LAURENT Maire.

**Présents : ARMAND Arnaud, SERRALHEIRO Aude, BIGEY Johan, DEXET Philippe, LAURENT Thierry, RAMOS PINTO Sylvie, ROLLER Monika, ROUSSEL Pierre**

**Absents : DURGET Gérard donne procuration à Thierry LAURENT  
MARGUIER Pauline donne procuration à Pierre ROUSSEL**

**Secrétaire de séance : Sylvie RAMOS PINTO**

**Approbation du PV de la séance du 4 Avril 2023**

**Devis Equipements Salle des Fêtes**

Mr Le Maire expose que la salle des Fêtes a besoin de travaux :  
- Réaménagement de la cuisine avec du nouveau mobilier

Et présente au conseil municipal un devis de 15 235.59€ HT.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'approbation du devis et donne l'autorisation à Mr le Maire de signer celui-ci

**Montant Caution pour location Etang du Patis**

Le Maire expose que lors de la location de l'étang du Patis, il est nécessaire de demander au locataire une caution à la réservation.

Après en avoir délibéré le Conseil à l'unanimité à décider que le montant de cette caution est fixé à 300.00 €

Le montant de la location de celui-ci reste inchangé soit 150.00€.